Fédération Française du Sport Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Para athlétisme indoor adapté



5 ET 6 FÉVRIER 2027

SAINT BRIEUC - CÔTES D'ARMOR

HALLE MARYVONNE DUPUREUR

Infos et inscriptions : www.cdsa22.com

Soutenu par

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Rannvro BREIZH

Côtes d'Armor le Département

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

SAINT BRIEUC

Fédération Française du Sport Adapté BRETAGNE

TLA TREGUEUX LANGUEUX ATHLETISME

Fédération Française du Sport Adapté Côtes-d'Armor

malakoff humanis

Sommaire

Mots d’accueil

Bienvenue à Saint-Brieuc

Venir à la Halle Maryvonne Dupureur à Saint-Brieuc

Comité d’organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Inscription

Fiche association

Demande(s) de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d’accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil

Chers clubs, chers sportifs, chers encadrants,

C'est avec une immense joie et une grande fierté que nous vous souhaitons la bienvenue à l'occasion de la **première édition du Championnat de France de Para Athlétisme Indoor Adapté le 5 et 6 février 2027**, qui se déroulera dans la **Halle Maryvonne Dupureur à Saint-Brieuc**.

Cette première édition représente une étape importante pour notre discipline et pour l'ensemble du mouvement Sport Adapté. Elle est le fruit d'une volonté commune : **permettre à chaque sportif de vivre pleinement sa passion, de se dépasser, de partager son talent et de goûter aux émotions d'un championnat de France**.

Accueillir cette compétition à Saint-Brieuc, dans les Côtes d'Armor, est pour nous un véritable honneur. Nous souhaitons faire de cet événement bien plus qu'une simple compétition sportive : **un moment de rencontres, de partage, de convivialité et de célébration des valeurs qui nous rassemblent**.

À travers ce championnat, nous voulons mettre à l'honneur les sportifs, leur engagement, leurs progrès et leur détermination. Chaque performance, qu'elle soit synonyme de podium, de record personnel ou simplement de dépassement de soi, mérite d'être célébrée.
Nous espérons que cette première édition sera le début d'une belle histoire et qu'elle laissera à chacun **des souvenirs sportifs et humains inoubliables**.

Nous sommes heureux de vous accueillir pour la toute première page de l'histoire du **Championnat de France de Para Athlétisme Indoor Adapté**.

Françoise LE ROUX
Présidente du COL

Les 5 et 6 février 2027, Saint-Brieuc Armor Agglomération aura le plaisir et la fierté d'accueillir, à la halle Maryvonne Dupureur, la première édition du Championnat de France de para-athlétisme indoor adapté.

Ce rendez-vous national témoigne de la qualité de nos équipements sportifs et de la capacité de notre territoire à accueillir de grands événements.

Mais il porte surtout une ambition qui nous est chère : faire du sport un formidable levier de cohésion, d'épanouissement et de dépassement de soi, accessible à toutes et à tous.

Pendant deux jours, les athlètes seront au cœur de cet événement. Leur engagement, leurs performances et les émotions qu'ils nous feront partager rappelleront toute la richesse du sport adapté.

Je souhaite saluer l'investissement des organisateurs, des bénévoles et de l'ensemble des acteurs mobilisés pour faire de cette première édition une réussite.

À tous les athlètes, à leurs accompagnateurs et à leurs proches, je souhaite la bienvenue dans la baie de Saint-Brieuc.

Que ce championnat soit une belle fête du sport et laisse une empreinte durable sur notre territoire !

Nathan GUINARD

Vice-président de Saint-Brieuc Armor Agglomération

En charge du Sport et des Grands Événements

Bienvenue à Saint-Brieuc

Avec près de 45 000 habitants, Saint-Brieuc est la préfecture des Côtes-d'Armor et l'un des principaux pôles urbains de Bretagne. Idéalement située entre Rennes et Brest, la ville bénéficie d'une situation privilégiée et d'un accès facilité grâce notamment à la ligne TGV qui la relie à Paris.

La Baie de Saint-Brieuc, qui s'étend sur près de 800 km² à marée basse, constitue l'un des grands trésors naturels du territoire. Elle est connue pour l'amplitude exceptionnelle de ses marées et abrite une réserve naturelle nationale de 1 140 hectares, qui accueille chaque année des dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs.

La mer occupe naturellement une place importante dans l'identité briochine. La coquille Saint-Jacques, véritable emblème gastronomique de la baie, y tient une place de choix. Elle côtoie les moules de bouchot, poissons et fruits de mer, sans oublier les incontournables spécialités bretonnes que sont les crêpes et les galettes.

Mais Saint-Brieuc est également une ville dynamique, culturelle et sportive, attachée aux valeurs de partage, de solidarité et d'ouverture. L'accueil de ce Championnat de France de para athlétisme indoor adapté s'inscrit pleinement dans cette volonté de faire du sport un espace de rencontre, de performance et d'inclusion.







Venir à SAINT-BRIEUC



Halle Maryvone DUPUREUR
67, rue Théodule Ribot
22000 SAINT-BRIEUC



En voiture

En arrivant de l'est de Saint Brieuc

- Par la N12 : Prenez la voie express N12 en direction de Saint-Brieuc.
- Sortie de la voie express : Sortez de la N12 pour rejoindre les axes d'entrée est/centre de Saint-Brieuc (via la rocade ou les boulevards périphériques selon les conditions de circulation).
- Direction le complexe Hélène Boucher : Suivez les indications vers le quartier des Villages / secteur Brézillet ou centre-ville, puis rejoignez la rue Théodule Ribot.
- Arrivée et stationnement : La halle se trouve au sein du complexe sportif Hélène-Boucher. Vous trouverez un parking gratuit de 88 places directement accessible par la rue Théodule Ribot

En arrivant de l'ouest :

- Sortez de la N12 au niveau des échangeurs de l'ouest de l'agglomération (suivez les indications vers Saint-Brieuc / Plérin ou le centre).
- Rejoignez les axes en direction du complexe sportif Hélène Boucher.
- Engagez-vous sur la rue Théodule Ribot

En train/TGV

- Gare de Saint-Brieuc
- A 10min de Langueux

En avion

- Aéroport de Rennes, puis voiture

Comité d'organisation local

Présidente du COL
Madame Françoise LE ROUX
Présidente du **CDSA 22**

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Bernadette BILLAUD
Secrétaire général	Kévin LOZACH
Commission Coordination / Logistique	Sabrina ANDRE
Commission Sportive	Kévin LOZACH
Commission Médicale	Bernadette BILLAUD
Commission Restauration	Bernadette BILLAUD
Commission Partenariats	Aurélien GERARD
Commission Hébergement	Véronique VIESTE
Commission Communication	Aurélien GERARD
Commission Bénévolat	Sabrina ANDRE
Commission Animation	Héloïse MARTIN
Commission Développement Durable	Françoise LE ROUX

Cadre technique national para athlétisme indoor adapté	Hervé DEWAELE Herve.Dewaele@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale du para athlétisme indoor adapté	Daniel AVIGNON davignon16@gmail.com



COL France para Athlétisme indoor adapté 2027

ANDRE Sabrina

Maison départementale des sports
18, rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN
02 96 76 25 32 / 07 77 84 59 24
colcfathleindoor2027@gmail.com

Programme prévisionnel

Peut-être modifié en fonction des inscriptions

Mercredi 3 février 2027

18h00 – 19h00	Réunion des entraîneurs - **Visioconférence**

Vendredi 5 février 2027

11h00 - 15h00	Accueil des délégations - **Halle Maryvonne DUPUREUR**
15h30 – 16h00	Cérémonie d'ouverture - **Halle Maryvonne DUPUREUR**
16h30 - 19h15	Début des épreuves - **Halle Maryvonne DUPUREUR**
A partir de 19h00 - 21h00	Repas + **Halle Maryvonne DUPUREUR**

Samedi 6 février 2027

09h00 - 11h30	Épreuves - **Halle Maryvonne DUPUREUR**
11h30 - 13h30	Repas - **Halle Maryvonne DUPUREUR**
13h30 - 18h30	Épreuves - **Halle Maryvonne DUPUREUR**
20h00 - 23h00	Repas de gala - **Salle Grand Pré à Langueux (à confirmer)**

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 18 décembre 2026

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 5 février 2027
Entre 11h et 15h
Halle Maryvonne DUPUREUR
67, rue Théodule Ribot
22000 SAINT-BRIEUC

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Pas de modification d'épreuves le jour de l'accueil des délégations.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Restauration	Date	Horaires	Lieu (adresse + code postal)
Repas du Vendredi soir	**5 février 2027**	**De 19h00 jusqu'à 21h00**	**Halle Maryvonne DUPUREUR**
Repas du samedi midi	**6 février 2027**	**De 11h30 jusqu'à 14h00**	**Halle Maryvonne DUPUREUR**
Soirée de gala	**6 février 2027**	**De 20h00 jusqu'à 23h00**	

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France **para athlétisme indoor adapté**.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Dopage

Un lieu sera consacré pour l'anti-dopage dans la Halle Maryvonne DUPUREUR. Un fléchage spécifique guidera les personnes.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para athlétisme indoor adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : http://www.sportadapte.fr dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para athlétisme adapté**

Modalités d'inscription

Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **para athlétisme indoor adapté** relève du règlement **athlétisme** FFSA.
Peuvent participer au championnat de France para athlétisme indoor adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2026-2027 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur le formulaire d'inscription en ligne.
Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA (inscription encadrant/accompagnateur) auront une accréditation et pourront accéder aux zones techniques.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

> **Avoir participé à un championnat départemental, régional ou national FFSA INDOOR OU OUTDOOR après 1er mars 2026, en mentionnant la date, le lieu et le résultat de la qualification.**
>
> **Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier).**

Le référent en charge de la partie informatique – Jean-Claude HERRY herry.jc@gmail.com doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 18 décembre 2026**. Au-delà de cette date le

comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du fichier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a le devoir de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Inscription

Inscription via le fichier d'engagement EXCEL

1. Cliquer sur le lien pour le télécharger (Fichier -> Télécharger -> Excel -> Cliquer sur le fichier téléchargé -> Activer les modifications)
2. Remplir le fichier puis l'envoyer à sa ligue pour signature (validation)
3. L'association doit renvoyer le fichier Excel signé par la ligue à l'organisateur à l'adresse mail suivante : **colcfathleindoor2027@gmail.com**
4. Régler l'inscription (RIB / IBAN page 14)

Le fichier d'inscription est composé de trois onglets :

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail) + **et sportifs** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe, catégorie, Epreuve, Performance, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information encadrant(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information tarif :** (informations de facturation, formules de restauration choisies).

➔ **Lien du Fichier Excel :**
https://docs.google.com/spreadsheets/d/1okQffMvuKxKp1Wha1T4sy0G2vQjz8D-v/edit?usp=sharing&ouid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true

Les inscriptions seront clôturées le 18 décembre 2026, dernier délai.

Si votre qualification se déroule après la date de clôture, il faudra réaliser l'inscription et indiquer la date et le lieu de qualification pour chaque sportif. Une vérification sera ensuite réalisée par l'organisateur les jours qui suivent la date de qualification.

Contrôle des engagements

Lien pour télécharger le contrôle des engagements, les horaires prévisionnels et les résultats du CF para Athlétisme indoor adapté : http://france-indoor-2027.engagements.fr/

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : **colcfathleindoor2027@gmail.com**

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 18 décembre 2026, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme indoor adapté** – Daniel AVIGNON– et le Cadre technique national de la discipline – **Hervé DEWAELE** – est programmée le :

Mercredi 3 février à 18h00
En visioconférence
Lien envoyé quelques jours avant aux délégations à jour des inscriptions.

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.
Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **Daniel Avignon : davignon16@gmail.com.**

Échauffement et compétition

Un anneau d'échauffement (260 m) sera à disposition des athlètes pendant la durée du championnat
Accès à l'espace d'échauffement 45 min avant l'épreuve et jusqu'à 10 min après l'épreuve.
Le sportif pourra être accompagné d'un encadrant accrédité.

Catégories d'âge

Catégories	U21	Séniors	Vétérans 1	**Vétérans 2**
2025- 2026	2008-2006	2005-1985	1977-1986	1941-1976

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé.

Comme indiqué dans les règlements généraux de la FFSA, « Un surclassement est possible dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure, sur présentation d'un certificat médical délivré par un médecin ».

Nouvelle Classification DE :

Rappel des définitions des 4 classes :

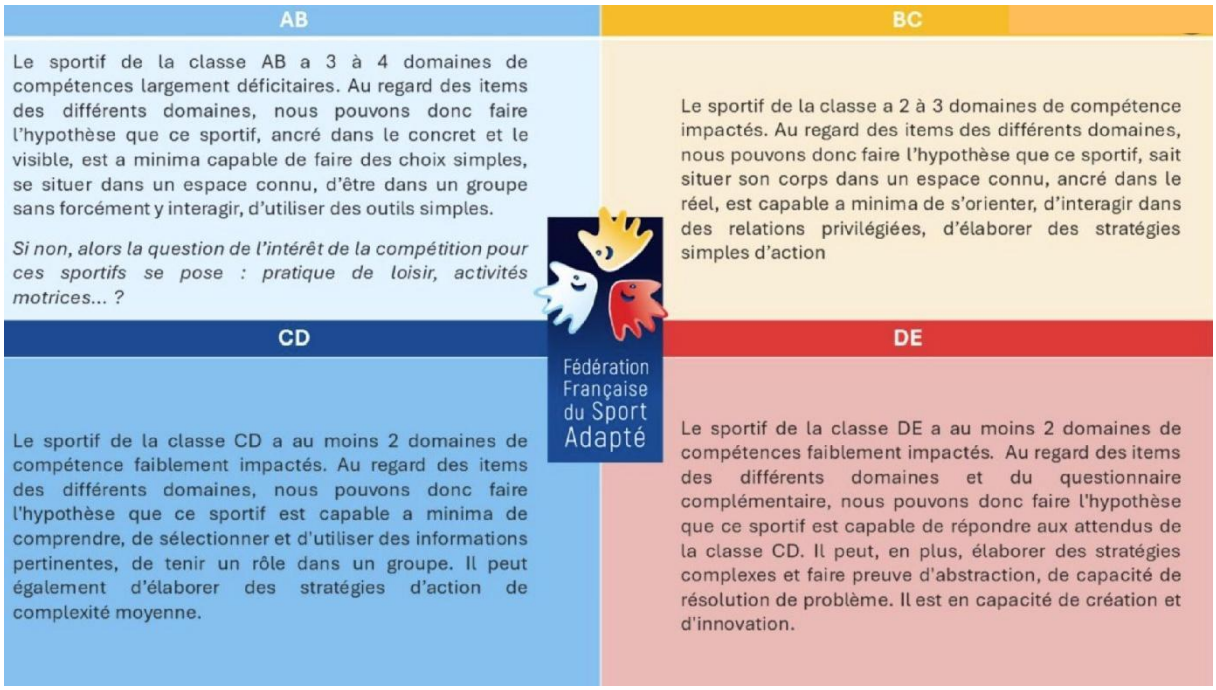

FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION

Cette fiche informative n'est pas à remplir, toutes les inscriptions ont lieu via le fichier Excel à télécharger : lien du fichier
Retrouver ci-dessous les informations bancaires.

PRESTATION	PRIX/PERS.
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	**35€** **OBLIGATOIRE**
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	**15€**
Repas du vendredi soir	**15 €**
Repas du samedi midi	**15 €**
Repas de gala du samedi soir	**18 €**

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

- *Par virement bancaire (RIB Ci-dessous) : **Indiquer le nom de l'association et numéro d'affiliation***

Ou

- *chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 22***

CREDIT AGRICOLE
DES CÔTES D'ARMOR

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	12206	04700	56044450629	26

IBAN ETRANGER FR76 1220 6047 0056 0444 5062 926 **BIC** AGRIFRPP822

Domiciliation
CESSON (04700)
Tél : 0296585564

Nom et adresse du titulaire
CTE DEP SPORT ADAPTE
COTES ARMOR
MAISON DES SPORTS
18 RUE PIERRE DE COUBERTIN

22440 PLOUFRAGAN

FILVERT : 02 96 69 22 22 *
INTERNET : www.ca-cotesdarmor.fr *
INTERNET MOBILE : http://m.ca-cotesdarmor.fr *

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à **Daniel AVIGNON davignon16@gmail.com.**

Je soussigné(e) M./Mme …… **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./Mme …… participe au championnat de France **para athlétisme indoor adapté** pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative après le 1er mars 2026
- ❒ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
  (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ❒ Autre motif ……

Numéro de licence du Sportif :

Numéro de téléphone du représentant de l'association :

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

Favorable
Réservé

Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du formulaire d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Sabrina ANDRE – COL France Para Athlétisme Indoor Adapté 2027
Maison départementale des Sports
18, rue Pierre de Coubertin - 22440 PLOUFRAGAN
07.77.84.59.24- colcfathleindoor2027@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 18 décembre 2026 dernier délai :

- ❑ Remplir le fichier Excel : ***lien du fichier***
- ❑ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- ❑ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ❑ La licence compétitive en cours de validité
- ❑ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ❑ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d’accès

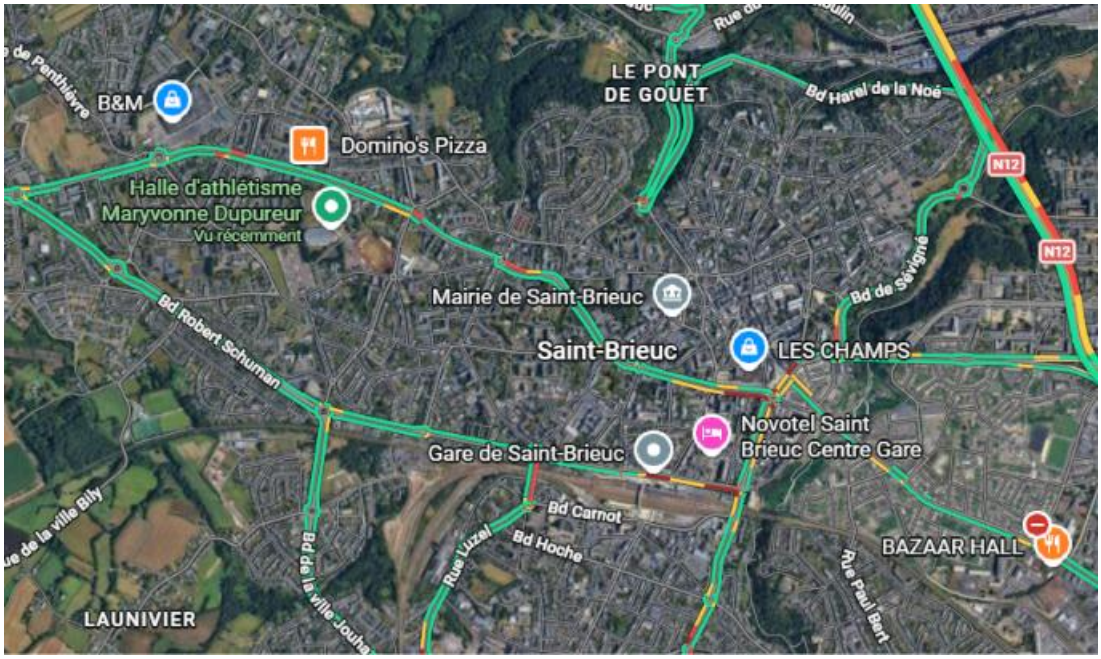
LE PONT
DE GOUËT
B&M
Domino's Pizza
Halle d'athlétisme
Maryvonne Dupureur
Vu récemment
Mairie de Saint-Brieuc
Saint-Brieuc
LES CHAMPS
Novotel Saint
Brieuc Centre Gare
Gare de Saint-Brieuc
BAZAAR HALL
LAUNIVIER
Bd Harel de la Noë
N12
N12
Bd de Sévigné
Bd Robert Schuman
Bd Carnot
Bd Hoche
Rue Paul Bert

Liste des hébergements

Hôtels

- **LES VOISINS****
  33, rue de Beaucemaire- 22440 Ploufragan
  Tél : 02-96-78-05-60
  mail : accueil.beaucemaine@les-voisins.fr
  Site internet : http://www.les-voisins.fr/
  Nombre de lits disponibles (à date) : 43 lits disponibles (35 chambres)
  Entre 70€ à 90€ / nuit : 12€ / personne
  Dîner en buffet : 20€ / personne

- **PREMIERE CLASSE***
  14, rue Alain Colas - 22950 Trégueux
  Tél : 02.96.33.41.60
  Mail : lstbrieuc@premiereclasse.fr
  72 chambres
  de 48€ à 58€ : 7, 80€

- **KYRIAD DIRECT ****
  52, rue Gué Lambert - 22950 Trégueux
  Tél: 02.96.78.17.37
  Mail : tregueux@kyriaddirect.fr
  49 chambres
  de 49 € à 90 € Studios 55 € à 110 € : 11,90 €

- **B&B****
  5 & 7, rue Alain Colas - 22950 Trégueux
  Tél : 08.92.78.80.93
  Mail : bb_4145@hotelbb.com
  60 chambres
  Tarifs préférentiels 55 € >10 chambres< 20 chambres
  52 € > 20 chambres
  de 59 € à 80€ : 8,50 € à 10 €

- **L'ESKEMM** ***
  3, avenue Pierre Mendès France - 22950 Trégueux.
  Tél : 02.96.78.44.55
  Mail : contact@leskemm.fr
  44 chambres
  de 79€ à 99€ : Petit déjeuner 15€
  Label Eco-responsable

- **QUICK PALACE**
  2, rue Alain Colas - 22950 Trégueux

Tél : 02.96.52.21.10
Mail : saintbrieuc@quick-palace.com
33 chambres
de 48 € à 60 € : 8€

Autres hébergements

- **Auberge de Jeunesse**
  Rue de la Ville Guyomard - 22000 Saint-Brieuc
  Tél : 02.96.78.70.70
  Mail : saint-brieuc@hifrance.org
  100 lits chambre 2/5 personnes
  de 27, 20€ à 29,30€ 6 chambres
  Restauration possible

- **Centre technique de Bretagne Henri Guérin (centre multisport)**
  5 allée du Haut Champ 22440 Ploufragan
  Tél : 02.96.76.05.35
  Mail : sylvain.reminiac@ctbretagne.fr
  54 chambres
  Tarifs selon la période et le nombre de personnes (2 à 300 pers)

Partenaires institutionnels

Soutenu par
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Partenaire principal FFSA

malakoff humanis

Partenaires locaux

Rannvro BREIZH

Côtes d'Armor le Département

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

SAINT BRIEUC

BRETAGNE